



Envoyé en préfecture le 03/03/2023  
Reçu en préfecture le 03/03/2023  
Publié le  
ID : 048-200069151-20230302-DELIB\_2023\_021-DE

République française  
Département de la Lozère  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Séance du 02 mars 2023 à 18 heures

Date de Convocation 23 février 2023

<b>Membres en exercice : 35</b>  <b>Présents : 29</b> <b>Votants : 31</b> <b>Pour : 30</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	L'an deux mille Vingt-trois et le 02 mars, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Flore THEROND,  <b>Présents :</b> Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, René JEANJEAN, François ROUVEYROL, Serge VEDRINES, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Bdeia AMATUZZI, Damien ARMAND, Patrick BOSCH, Martine BOURGADE, Michel CAPONI, Marie-Thérèse CHAPELLE, Maurice DUNY, Francis DURAND, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Sylvette HUGUET, Jaclyn MALAVAL, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Sébastien MOREAU, Roselyne PRADEILLES, Vincent PRATLONG, Bernard RIEU, Gisèle ROSSETTI, Gilles VERGELY, <b>Représentés :</b> Michel COMMANDRE À Daniel GIOVANNACCI, Régine DOUSSIÈRE À Alain CHMIEL, <b>Excusés :</b> Henri COUDERC, Emmanuel ADELY, Michel COMMANDRE, Régine DOUSSIÈRE, Daniel REBOUL, Jean WILKIN <b>Absents :</b>  <b>Présents non votants :</b> Flore THEROND
--	---

Secrétaire de séance : Monsieur Damien ARMAND

DELIB-2023-021 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil communautaire,

APRÈS avoir approuvé le Compte de Gestion 2022,

CONSIDÉRANT les grands équilibres du Compte Administratif 2022 du budget annexe SPANC qui se présentent comme suit :

**1. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Budget 2022	CA 2022
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	5 832,06	3 455,52
012 - CHARGES DE PERSONNEL	43 000,00	42 596,99
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	-
023 - Virement à la section d'investissement	21 868,89	-
042 - SECTION À SECTION	1 796,00	1 796,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>72 496,95</b>	<b>47 848,51</b>

Chapitre	Budget 2022	CA 2022
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	16 625,11	16 625,11
042- Opérations d'ordre de transfert entre section	5 471,84	5 471,84
70- VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, SERVICES	50 400,00	53 990,00
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>72 496,95</b>	<b>76 086,95</b>

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Budget 2022	CA 2022
040 - SECTION À SECTION	5 471,84	5 471,84
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,20	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>25 472,04</b>	<b>5 471,84</b>

Chapitre	Budget 2022	CA 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	1 807,15	1 807,15
021 - Virement de la section de fonctionnement	21 868,89	0,00
040 - SECTION À SECTION	1 796,00	1 796,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>25 472,04</b>	<b>3 603,15</b>

Aucun reste à réaliser n'est constaté sur 2022, en dépenses comme en recettes d'investissement.

## 3. RÉSULTAT

De ce fait, le résultat brut global 2022 du Budget annexe SPANC est de + 22 693.91 euros, le résultat net global de l'exercice (prenant en compte les restes à réaliser) est de + 22 693.91 euros.

Ces résultats seront repris en intégralité, dans le Budget Primitif 2023.

Le résultat de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Budget annexe SPANC	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture CA 2022	Résultat des RAR 2022	Résultat net
Investissement	1 807,15		- 3 675,84	- 1 868,69		- 1 868,69
Fonctionnement	16 625,11		11 613,33	28 238,44		28 238,44
Total	18 432,26		7 937,49	26 369,75		26 369,75

Après que Madame Flore THÉRON, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, se soit retirée, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du budget annexe SPANC ;

**CONSTATE** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Comptable Public relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;

**VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**DONNE** acte de la présentation des états annexes obligatoires ;

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou un Vice-Président ayant délégation, à signer tout document relatif à cette affaire.

**P/o Le Président,**  
Par délégation, Flore THEROND  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente,

